

Centre Intercommunal d'Action Sociale

du Pays de l'Ourcq

Réunion de Conseil d'Administration du C.I.A.S. du 31/03/10 à 18H00

Salle de Réunion du Siège communautaire à Ocquerre

Compte-rendu

ÉTAIENT PRÉSENTS :

VINCENT CARRE, ANNICK CROISSETTE, HENRY DEHACQ, PASCALE ETRONNIER, MICHEL FOUCHAULT, CHANTAL GIRAUD, MICHELE GLOAGUEN, CHRISTINE JAVERI, FRANCOISE KRAMCZYK, ISABELLE KRAUSCH, CHRISTINE LASSIEGE, LAURENCE LEROUX, GUY MICHAUX, ANNAMARIA SCANCAR, et LAURENCE WAGNER.

ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIRS : NÉANT

ABSENTS :

EVELYNE COMBAT, MARIE-AGNES FAYE, VIVIANNE LARTIGUE, NICOLE PAPELARD, STEPHANE RIBEIRO ET VALERIE SOULIER.

Assistaient à la réunion :

M. THIERRY, collaboratrice du C.I.A.S. et C. COFFINET ET M. DUCHESNE, collaborateurs du Pays de l'Ourcq.

Il est procédé à l'appel. 11 membres sont à ce moment présents. Le quorum est atteint.

G. MICHAUX, Vice-Président, informe le Conseil que M. FOUCHAULT aura un léger retard.

Il propose alors d'élire Mme Isabelle KRAUSCH comme secrétaire de séance.

Suite au contrôle effectué par les services de la CAF de Seine-et-Marne le mardi 29 mars dernier et compte tenu des modifications demandées sur certains documents administratifs dont le règlement de fonctionnement, G. MICHAUX propose de retirer de l'ordre du jour le point « Halte Garderie : adoption du règlement de fonctionnement ».

Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés,

A. CROISSETTE, H. DEHACQ, P. ETRONNIER et C. GIRAUD rejoignent alors l'Assemblée.

G. MICHAUX invite M. DUCHESNE à donner lecture du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil d'Administration du C.I.A.S. du 17 février 2010.

Aucune remarque n'étant formulée, G. MICHAUX propose au Conseil d'adopter le compte-rendu de la réunion du 17 février dernier.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés,

Commission d'Appel d'Offres : constitution et choix du mode de scrutin

G. MICHAUX rappelle qu'en application de l'article 22-6 du Code des Marchés publics, le Centre Intercommunal d'Action Sociale doit constituer une Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.). Il rappelle l'objet de cette Commission qui intervient en matière de marchés publics et présente les différentes procédures en la matière.

G. MICHAUX demande à C. COFFINET de présenter la composition de la C.A.O.. Celle-ci précise que la C.A.O. est composée de :

- un membre de droit, le Président, qui en assure la présidence
- et un nombre de membres désignés par le Conseil d'Administration compris entre 2 et 4, titulaires et suppléants.

Elle ajoute que le Président peut convier lors des séances de la C.A.O. des membres à voix consultative. Elle signale que pour plus de souplesse cette élection peut se faire à main levée.

G. MICHAUX souligne que la C.A.O. ne se réunit pas souvent, cependant il insiste sur la disponibilité en journée que cette fonction nécessite.

M. GLOAGUEN demande si les candidatures doivent être faites par écrit ou par oral le jour de l'élection.

V. CARRE soutient l'idée de la candidature écrite qui permet aux éventuels candidats absents au prochain Conseil de se faire connaître.

G. MICHAUX confirme que selon les situations, les deux formules peuvent être utilisées.

Il propose alors au Conseil d'Administration, conformément aux dispositions légales et réglementaires de :

- fixer à 2 le nombre de membres à voix délibérative désignés par le Conseil d'Administration (2 titulaires et 2 suppléants)
- retenir comme mode, un mode de désignation uninominal.

Il souligne que la désignation aura lieu au cours de la prochaine séance.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

C.N.A.S. : nomination d'un élu représentant la collectivité au C.N.A.S.

G. MICHAUX rappelle qu'au cours d'une précédente séance, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. a décidé l'adhésion du C.I.A.S. au C.N.A.S., dans le souci d'offrir aux agents demandant leur mutation au sein du CIAS les mêmes avantages que ceux dont ils bénéficient au sein de la Communauté de communes.

Il signale qu'il est déjà représentant du C.N.A.S. pour le compte de la Communauté de communes.

Il propose sa candidature comme représentant du C.I.A.S. au sein du collège des élus du C.N.A.S..

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés,

M. FOUCHAULT rejoint alors l'Assemblée.

Accueil de stagiaires

M. FOUCHAULT, rappelle que le C.I.A.S. peut être amené à accueillir des stagiaires au sein de ses services (Maison des Enfants, ACCES).

Il précise que les stages envisagés doivent s'inscrire dans le cadre de parcours d'enseignement ou de formation diplômante ou professionnelle pour des durées de moins de trois mois. Selon le cadre juridique proposé par l'organisme de formation, l'indemnité éventuelle de stage ne pourra être supérieure à 30 % du SMIC au prorata du temps passé en stage.

M. FOUCHAULT demande à M. THIERRY de rappeler les modalités d'accueil des stagiaires à la Maison des Enfants. M. THIERRY informe que chaque demande de stage fait l'objet d'un entretien avec le candidat. Ce temps d'échange permet de connaître les motivations du stagiaire et de convenir ensemble des objectifs à atteindre durant le stage. Pour chaque stage et selon le cursus poursuivi, est désigné un tuteur au sein de l'équipe de professionnels de la Maison des Enfants.

M. FOUCHAULT propose au Conseil de l'autoriser à accueillir des stagiaires dans les différents services que gère le C.I.A.S. et de l'autoriser à signer les conventions utiles à ces stages.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés,

Bilan des services de la Maison des Enfants 2009 (R.A.M., Halte-Garderie, Ateliers Itinérants, Prêt de jeux et livres et Point Information Famille)

M. FOUCHAULT, demande à M. THIERRY, Directrice de la Maison des Enfants en poste depuis le mois de Mars, de présenter les bilans des services.

A l'aide d'un document et d'un diaporama, M. THIERRY présente le fonctionnement de la Maison des Enfants et successivement les résultats des différents services ainsi que les objectifs prévisionnels 2010.

- **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

M. THIERRY rappelle les missions du Relais Assistantes Maternelles :

- ✓ accompagner les parents dans leurs recherches d'assistantes maternelles et dans leur fonction d'employeur ;
- ✓ aider les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession ;
- ✓ informer les personnes désirant exercer cette profession ;
- ✓ et proposer des temps d'échanges et d'animations.

Elle présente ensuite les résultats de l'année 2009 et rappelle le fonctionnement du R.A.M. du Pays de l'Ourcq.

Nombre d'A.M. Agréées	Nombre d'enfants accueillis chez les AM	Nombre de contacts (1)	Nombre d'ateliers d'éveil
137	286	3166	96

1) Le nombre des contacts = indicateur d'activité correspond au nombre d'appels téléphoniques et de rendez-vous.

Commentaires :

- Malgré une rotation importante des A.M. sur le Pays de l'Ourcq, leur nombre est constant.
- Des réunions d'échanges entre les AM, la puéricultrice de la PMI et la responsable du RAM ont enrichi les collaborations inter institutionnelles et le suivi du réseau des A.M..
- Les AM sont impliquées dans le fonctionnement du R.A.M. (ateliers d'éveil, spectacle de fin d'année...).
- Un partenariat de qualité avec la puéricultrice de secteur (MDS de Meaux) est essentiel pour une cohérence d'intervention en direction des AM et des familles.
- La Journée Nationale des Assistantes Maternelles qui s'est déroulée en novembre dernier sur le thème des accidents domestiques a rencontré un vif succès. Environ 150 personnes ont rencontré et échangé avec les AM et les partenaires.

Perspectives :

M. THIERRY présente les orientations pour le R.A.M. pour 2010 :

- accompagner les A.M. dans l'exercice de leur profession et accompagner les parents dans leur fonction d'employeur ;
- Animer un lieu où A.M., enfants et parents se rencontrent, tissent des liens sociaux ;
- Travailler en partenariat.

Elle signale que ces orientations correspondent aux grandes missions des RAM. et décline ensuite les objectifs et actions pour 2010.

M. DUCHESNE ajoute que le poste de responsable du R.A.M. est de fait actuellement vacant et que dans l'attente d'un recrutement il est assuré par M. THIERRY.

- **HALTE-GARDERIE**

M. THIERRY, rappelle les missions du service et son fonctionnement et présente ensuite les résultats de l'année 2009.

Nombre d'enfants inscrits	Nombre de familles concernées	Nombre d'heures réalisées
73	65	5845

Commentaires :

- Hormis les communes de Douy-la-Ramée et de Marcilly toutes les autres communes du Pays de l'Ourcq sont concernées ;
- Suite à une formation de l'équipe sur l'éveil musical en 2007 et 2008, les enfants ont pu bénéficier d'ateliers de découverte de sons et d'instruments et de création d'objets sonores ;
- Malgré un nombre d'enfants concernés à la baisse, le taux de remplissage est en augmentation par rapport à 2008 (+162 heures réalisées) ;
- Les parents ont répondu favorablement à la demande de participation de l'équipe.

Perspectives :

M. THIERRY présente les orientations pour ce service en 2010 :

- Mettre en place des ateliers sur le thème du livre ;
- Permettre aux parents de se sentir en confiance avec les professionnelles et impliqués dans la vie de la Halte-Garderie ;
- Utiliser les compétences et les connaissances de chaque professionnelle pour définir une trame de travail cohérente et pertinente ;
- Travailler en partenariat.

Elle décline ensuite les objectifs et actions et signale que pour 2010 certains objectifs seront repris voire renforcés.

- **ATELIER ITINÉRANT**

M. THIERRY signale que cet atelier fonctionne sur les 21 communes (hors Lizy-sur-Ourcq) selon un planning établi semestriellement en accord avec les communes. Sur la commune de Lizy-sur-Ourcq, selon les mêmes principes, se déroule un atelier chaque vendredi matin.

Rappel des objectifs :

- ✓ Proposer un service de proximité aux familles et aux A.M. ;
- ✓ Faire participer les parents et les A.M. ;
- ✓ Proposer aux enfants des jeux et activités favorisant leur éveil et leur socialisation ;
- ✓ Renforcer l'orientation et l'information des familles.

Nombre de séances en ½ journée	Nombre de communes visitées	Nombre d'enfants inscrits	Nombre de familles et AM concernées	Nombre de présences enfants	Nombre de présence familles et AM
82	9	165	65	609	34

Répartition par commune :

Commentaires :

- Malgré un nombre de familles à la baisse, il y a une participation d'enfants en augmentation régulière chaque année ;
- Peu de mobilité cette année des familles entre les différents ateliers ;
- Depuis le redémarrage des ateliers exclusivement réservés aux A.M., à la Maison des Enfants, il est observé une diminution de celles-ci sur les ateliers itinérants ;
- Les familles qui participent aux ateliers de Lizy-sur-Ourcq (quartier H.L.M.) participent volontiers aux animations ponctuelles qui sont proposés à la Maison des Enfants (Action Enfance, Bibliobus...).

Perspectives :

M. THIERRY présente les orientations pour ce service en 2010 :

- Proposer un service de proximité aux familles et rompre l'isolement ;
- Proposer aux enfants des jeux et activités favorisant leur éveil et leur socialisation ;

- Favoriser les échanges autour des thèmes relatifs à la petite enfance et à la famille.

Elle décline les objectifs et actions correspondants.

M. THIERRY, présente ensuite les actions « Prêt de jeux et de livres » et « Point Information Famille ». Elle signale que les résultats de ces deux actions sur l'année 2009 ne sont pas à la hauteur des résultats escomptés et précise que ces deux actions font actuellement l'objet d'une réflexion..

M. FOUCHAULT remercie M. THIERRY pour ce bilan.

Bilan des actions (Points Accueil Jeunes, Points Information Jeunesse, Animation itinérante : Prestataire FOCEL)

M. FOUCHAULT, rappelle que ces actions sont assurées par un prestataire, la FOCEL de Seine-et-Marne, dans le cadre d'un marché public (2008/2010). Il signale que les bilans 2009 (Petite Enfance - Enfance / Jeunesse), ont été présentés aux élus le 9 mars dernier en présence des représentants du prestataire et du Pays de l'Ourcq (élus et services). Il demande ensuite à M. DUCHESNE, de présenter lesdits bilans.

PETITE-ENFANCE /ENFANCE

- **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.) COMMUNAUTAIRE**

Effectifs enfants et volume d'activité :

455 jeunes enfants inscrits (pour rappel 439 en 2008) : 49% de 3 à 5 ans et 51% de 6 à 11 ans.

7 797 journées/enfant réalisées (7 987 en 2008)

- 3243 pour les 3 à 5 ans (3516 en 2008)

- 4554 pour les 6 à 11 ans (4476 en 2008)

Les rotations de cars :

3 cars circulent tous les jours de fonctionnement et transportent les enfants vers l'A.L.S.H. d'Ocquerre. **106** familles sont inscrites et sont utilisatrices potentielles de ce service ce qui représente un total de **134** enfants.

M. DUCHESNE indique que dans chacun des cars un accompagnateur contrôle les présences des enfants et s'assure que le voyage s'effectue dans les meilleures conditions.

Les projets d'animation 2009 :

Cette année les thématiques choisies étaient :

- la préservation de l'environnement
- les différences (en lien avec l'Action Enfance de la Maison des Enfants)
- la découverte des continents.

Chacune de ces thématiques est déclinée sous différentes formes (ateliers, grands jeux, sorties, spectacles, mini-séjours...).

Répartition du nombre de Journées/enfants selon les tarifs :

- Comme en 2008, ce sont les familles dont les revenus sont entre 1067,01 € à 2287 € et de 2287,01 € à 3354 € qui sont le plus représentées.

- Les familles qui inscrivent 1 ou 2 enfants sont les plus représentées avec respectivement 45 % du total de J/E réalisé pour celles qui inscrivent 1 enfant et de 42 % pour 2 enfants.

Le coût global du service :

- Coût global du service (ALSH) : **365 132 €**

- Participation du Pays de l'Ourcq : **201 758 €** (de cette somme ne sont pas déduites les subventions CAF au titre des contrats enfance-jeunesse).

- **SÉJOURS**

En 2009 il y a eu 4 destinations

Effectifs enfants : 37 enfants concernés, issus de 13 communes du Pays de l'Ourcq.

Tranches d'âges concernés : de 4/6 ans à 15/17 ans

Coût séjours (15 jours) restant à la charge de la famille : **440 €**

Le coût global du service :

- Coût global du service (ALSH) : **32.645 €**
- Participation du Pays de l'Ourcq : **16.365 €** (de cette somme ne sont pas déduites les subventions CAF au titre des contrats enfance-jeunesse).

M. DUCHESNE signale que 2 places supplémentaires ont été ajoutées au 35 initialement prévues dans le cadre du Marché public afin de répondre à la demande supérieure à celles des années précédentes.

JEUNESSE

Effectifs Jeunes :

Pour l'année 2009, le nombre de jeunes inscrits à l'animation jeunesse (Points Accueil Jeunes, Animation Itinérante et Point Information Jeunesse) est en augmentation : **177** jeunes inscrits en 2009 contre 147 en 2008. Plus de 37% sont des filles.

- **LES POINTS ACCUEIL JEUNES (PAJ) :**

Il sont animés par 3 animateurs et sont localisés sur 7 communes : Crouy-sur-Ourcq, Congis-sur-Thérouanne, Etrépilly, Isles-lès-Meldeuses, Lizy-sur-Ourcq, Marcilly et Ocquerre.

La fréquentation des PAJ (présence/jeune)

Présence/jeune	Total
Crouy-sur-Ourcq	405
Congis-sur-Thérouanne	316
Etrépilly	239
Isles-les-Meldeuses	356
Lizy-sur-Ourcq,	364
Marcilly	59
Ocquerre	140
TOTAL	1879

L. LEROUX informe que le P.A.J. d'Etrépilly a fermé.

M. DUCHESNE confirme cette information et ajoute que la fréquentation du PAJ d'Etrépilly avait chuté considérablement ces deux dernières années et que deux jeunes seulement étaient présents. Il informe que la FOCEL a informé la Communauté de communes de ces faibles fréquentations et a, après quelques tentatives de remobilisation sans résultat, proposé cette fermeture. Il indique qu'en accord avec la Commune d'Armentières-en-Brie, un nouveau P.A.J. a été mis en place par le gestionnaire sur cette Commune.

M. GLOAGUEN constate qu'il est difficile de mobiliser les jeunes.

M. DUCHESNE rappelle que les jeunes du territoire poursuivent leurs études après le Collège en dehors du Pays de l'Ourcq et parfois très loin du territoire, ce qui les rend par conséquent moins disponibles et présents sur les temps de loisirs et d'accueil proposés sur leur Commune respective.

- **L'ANIMATION ITINÉRANTE**

Rappel de la mission :

A l'aide d'un minibus, l'animateur sillonne les communes du Pays de l'Ourcq selon un planning connu du public afin d'établir un contact régulier avec les jeunes du Pays de l'Ourcq qui ne fréquentent pas les PAJ.

En 2009, deux circuits ont été établis selon les saisons, le premier de Mai à Octobre et le second de Novembre à Avril.

149 jeunes ont bénéficié de ce service (76% de 11/14 ans et 24% de 15/17 ans).

3069 présences / jeunes total : PAJ (1879), l'Animation itinérante, plus les sorties (1092) et le séjour été 2009 (98) (rappel : 2617 en 2008).

Le coût global du service :

Coût global de l'action Jeunes (PAJ, Animation itinérante) : **171.323 €**

Participation du Pays de l'Ourcq : **154.804 €** (de cette somme ne sont pas déduites les subventions CAF au titre des contrats enfance-jeunesse).

- **LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)**

En plus d'une permanence au sein de la structure communautaire ACCES, des interventions régulières, se sont déroulées au sein des deux Collèges ainsi que dans les PAJ, sur différents thèmes relatifs à la vie quotidienne des jeunes.

Au cours de l'année 2009, **754 jeunes** ont bénéficié de ce service (87% des 12/17 ans et 13% des 18/25 ans).

Le coût global du service :

Coût global de l'action PIJ : **31.152 €**

Participation du Pays de l'Ourcq : **31.152 €** (de cette somme ne sont pas déduites les subventions CAF au titre des contrats enfance-jeunesse).

M. FOUCHAULT souligne que ce sont des moyens importants en direction de la jeunesse et qu'il convient de bien identifier la pertinence des actions au regard des besoins et attentes des jeunes.

Il remercie M. DUCHESNE pour cette présentation.

Informations et questions diverses

- **Départ d'un membre du Conseil d'Administration :**

M. FOUCHAULT informe le Conseil que Mme Evelyne COMBAT a quitté la Mission Locale de Meaux et par conséquent ne pourra plus participer au Conseil d'Administration en tant que membre nommé. Il signale qu'il va proposer ce poste à sa remplaçante.

- **Restos du Coeur :**

Les Restos du Coeur de Lizy-sur-Ourcq ont communiqué les résultats de la campagne 2009/2010 sur le Pays de l'Ourcq.

- 87 familles inscrites
- 214 bénéficiaires
- 14 011 repas servis.

- **Calendrier**

La prochaine date proposée pour le Conseil d'Administration est le mercredi 5 mai 2010 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, M. FOUCHAULT lève la séance à 20h15.

La Secrétaire de séance

ISABELLE KRAUSCH

